**Synthèse de la réunion de l'Assemblée générale**

**de la FEFB asbl – S 10.11.2018 – Bande**

**Présents** : Cédric Sohet (209), Nicolas Rauta (229), Raymond van Melsen (229), Brieuc Wathelet (229), Arnaud D’haijère (244),), Claudio Piacentini (501), Thierry Ruelens (501), Robert Romanelli (501), Renaud Barreau (514), Christian Henrotte (525), Agnès Abrassart (525), Frédéric Bielik (551), Jean-Christophe Thiry (601), Mathonet Eric (609), Daniel Halleux (618), Marcel Lafosse (621), Antonio Mollica (621), Vincent Lejeune (901), Damien André (901), Jean-Claude Herman (953), Laurent Wery (961).

**Procurations**: de Van Landewijk Michel (289) pour Nicolas Rauta (229), de François Fontigny (201) pour Raymond van Melsen (229), d’Alexandre Glaser (207) pour Jean-Christophe Thiry (601), de Nica Radu-Catalin (204) pour Arnaud D’haijère (244), de Bruno Lacroix (239) pour Brieuc Wathelet (229), de Kévin Noiroux (618) pour Daniel Halleux (618).

**1. Accueil et enregistrement des mandataires par le secrétaire de 14H00 à 14H15**

Cercles présents ou représentés par procuration et nombre de voix :

201 CREB 3 voix

204 Excelsior 1 voix

207 Deux fous du Diogène 2 voix

209 The Belgian Chess. C.I. 2 voix

229 Caïssa Wolluwé 2 voix

239 Boitsfort 3 voix

244 Brussels Chess Club 3 voix

289 CEI. Chant d’Oiseau 1 voix

501 CREC 3 voix

514 Fontaine-l'Évêque 4 voix

525 La Bourlette Anderlues 2 voix

551 HCC 2 voix

601 CRELEL 5 voix

609 Cercle d'Échecs d'Anthisnes 1 voix

618 L'Échiquier amaytois 3 voix

621 La Tour d’Ans-Loncin 2 voix

810 La Tourelle Marchoise 2 voix

901 Royal Namur Echecs 4 voix

953 le Pion du Roi Nivelles 2 voix

961 Braine Échecs 2 voix

Total : 49 voix

**2. Ouverture officielle sous la direction du président.**

Allocution de M. Van Melsen rappelant les principales décisions prises sur l’année écoulée.

**3. Désignation de scrutateurs pour la réunion de ce jour.**

Les scrutateurs désignés pour la réunion sont Vincent Lejeune et Agnès Abrassart.

**4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 novembre 2017 à Tihange.**

Approuvé à l’unanimité.

**5. Approbation du projet « Jeunesse » de M. Laurent Wéry**

Remarque est faite que la FRBE va soutenir certains jeunes principalement sur base du classement elo.

Remarque de M. Henrotte sur le soutien de la FRBE à l’« élite » sans pour autant s’occuper de la création de celle-ci.

Discussions et propositions sur ce sujet sont faites notamment par rapport au TIPC et au problème du calendrier des compétitions en Belgique.

Les propositions modifiées par le CA sont approuvées à l’unanimité.

**6. Suppression de l’exemption de TVA pour les clubs d’échecs dès le 01/01/2019. Présentation orale de M. Wathelet. Approbation des décisions du CA.**

M. Wathelet explique la situation et les informations obtenues. Une inquiétude est soulevée par les clubs qui dépassent 25 000 euros de chiffre d’affaire par an. M. Wathelet les invite à lui transmettre par mail les questions et il s’engage à y répondre.

Informations complémentaires données par M. Henrotte et M. Wéry.

Rappel est fait par MM. Wathelet, Henrotte et Wéry de la nécessité pour chaque club d’échecs d’avoir un numéro de TVA. Proposition est faite d’envoyer à chaque club l’information sur où et comment prendre ce numéro.

**7. Propositions de M. Frédéric Bielik, chargé de missions + propositions supplémentaires du club de Braine Echecs.**

Explications sur les différentes propositions par M. Bielik.

Intervention de M. Herman pour parler d’un projet de Tournoi du club de Nivelles.

Rappel par M. van Melsen de l’importance de motiver les gens pour la participation et l’organisation de tout type d’évènement. Les propositions sont intéressantes mais manquent de caractère concret.

Rapport de M. Bielik sur les chargés de missions et les perspectives futures. Rien de sûr mais un subside supplémentaire pour 2018-2019 semble en bonne voie. Explications plus précises fournies par M. Belva sur la mallette virtuelle.

Propositions de Braine Echecs : Rappel historique de M. van Melsen sur l’origine des ligues et le fonctionnement actuel de la ligue de Bruxelles.

16h22 : Une suspension de séance pour discuter entre ligues est demandée par M. van Melsen.

16h31 : reprise de la séance, M. van Melsen énonce les demandes de la ligue de Bruxelles et propose une assemblée extraordinaire pour discuter des ligues. Après débat, vote ets fait uniquement sur les points à l’ordre du jour, à savoir la proposition initiale du cercle de Braine Echecs.

La proposition est rejetée avec 6 voix pour, 6 abstentions et 37 voix contre

**8. Désignation par les ligues des membres du CSA.**

La ligue de Namur n’ayant pas de représentant, M. Lejeune accepte d’occupé cette fonction à titre intérimaire.

**9. Rapport de la Trésorerie.**

M. Piacentini présente les comptes et rappelle le bon état de la fédération avec un bénéfice de plus de 6500 euros.

Disparition cette année des frais d’envoi des Vade Mecum aux arbitres car pris en charge par la FRBE.

**10. Rapport des vérificateurs aux comptes pour 2015-2016.**

Les vérificateurs confirment une comptabilité conforme, correcte et précise au 18 octobre 2018 et recommandent donc l’approbation.

**11. Votes sur l'approbation de ces comptes et sur la décharge aux administrateurs. Le conseil d’administration propose le statu quo.**

Les comptes sont approuvés à l’unanimité.

A l'unanimité, l'AG donne décharge aux administrateurs.

**12. Vote sur le montant des cotisations.**

Proposition d’augmenter les cotisations de 2 euros au cas où la TVA serait d’application mais avec remboursement aux membres dans le cas contraire.

La proposition est acceptée par 38 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions.

**13. Vote sur le budget 2017-2018.**

Les propositions du CA du 10 novembre 2018 sont expliquées puis incluses dans le projet de budget.

Le budget est accepté à l’unanimité.

**14. Élections statutaires. Mandats d'administrateurs.**

**Sont sortants, rééligibles et candidats : MM. Raymond van Melsen et Claudio Piacentini .**

**Sont candidats : MM. Laurent Delescaille, Frédéric Bielik et Christian Henrotte**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | POUR | ABSTENTION | CONTRE |
| Raymond van Melsen  | 38 | 2 | 9 |
| Claudio Piacentini | 47 | 1 | 1 |
| Laurent Delescaille | 44 | 2 | 3 |
| Frédérik Bielik | 35 | 2 | 12 |
| Christian Henrotte | 29 | 8 | 12 |

Les cinq candidats sont (ré) élus.

Félicitations !

Le conseil d’administration de la FEFB atteint désormais le nombre maximal de membres autorisés.

**17. Elections de deux vérificateurs aux comptes.**

Agnès Abrassart et Damien André sont élus à l’unanimité.

**Début à 14H15 – Fin à 17H25.**